

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 26 JUIN 2019 A 19H30

Présents à la séance : 21

L'An Deux Mil Dix Neuf, le **26 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
27 juin 2019

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2019

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. SALTZMANN Michel, Adjointes et Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Monsieur FOUCAL Olivier, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absents :

Mme PANO-WENTZEL Marylène
M. ROMARY Fabrice

Objet : Projet DEFI-DEO 6^{ème} tranche :
Convention de partenariat avec le Pays
de la Déodatie

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. le Maire
Mme BOULANGER Annie	à	M. SALÉRIO Philippe
M. TARDIEU François	à	M. SALTZMANN Michel
Mme ANDRE Sophie	à	M. DAUTREY Roland
M. DEMENGE Abel	à	M. CHARDIN Denis
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

N°65/2019

Monsieur le Maire détaille au Conseil Municipal la convention de partenariat que le PETR du Pays de la Déodatie propose portant sur la commande de 2 kits DEFIDEO de défibrillateurs automatiques externes et de leur maintenance. Deux secteurs, non encore pourvus, à proximité du stade Paul Gasser et de la Maison de santé « Simone Veil » sont en attente d'équipement. Chaque kit composé d'un défibrillateur, d'une paire d'électrodes, d'un boîtier extérieur chauffé, d'un transformateur, d'une signalétique et d'un guide de suivi du DAE est proposé au tarif de 1 983.66 € ttc.

Ces explications entendues,

Et après en avoir délibéré,

C'est unanimement que le Conseil municipal, présent et représenté,

- Approuve ce projet d'acquisition de deux défibrillateurs automatiques externes au prix unitaire de 1 983.66 € ttc et de leur maintenance,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le PETR du Pays de la Déodatie,

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,